

Coordonnées

Secrétariat

Tél : 04 67 33 96 88
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

Courriel

mpea-peyreplantade@chu-montpellier.fr

Cadre de Santé

Tél : : 04 67 33 27 98
06 65 84 97 92

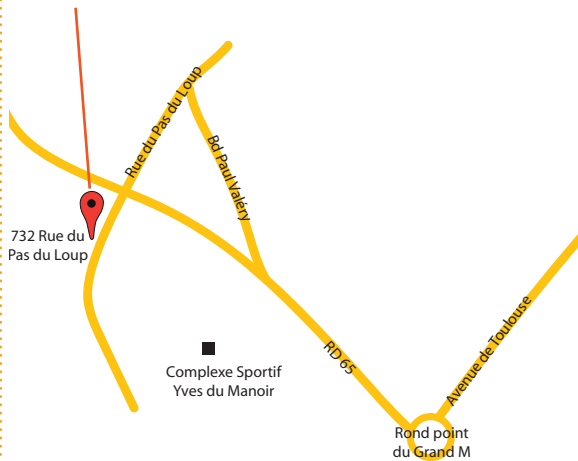
Plan d'accès

Villa Saint Georges

732 rue du pas du loup
34070 MONTPELLIER

Bus

Ligne 11 : Arrêt Bagatelle
Ligne 6 : Arrêt Véga



Les transports sont à la charge des familles. Ils peuvent être intégralement remboursés par la Sécurité Sociale si l'enfant bénéficie d'une prise en charge à 100% et s'il relève d'une prescription médicale de transport. Celle-ci précise si les transports doivent se faire en véhicule personnel ou par transporteur (taxi, VSL). Elle doit alors être remplie à l'avance par le médecin de l'hospitalisation de jour, à votre demande.

l'équipe pluridisciplinaire

Responsable de l'équipe médicale

Pr Amaria BAGHDADLI

Praticien Hospitalier responsable de l'unité

Dr Amandine CONTARD

Et toute l'équipe

Cadre de santé
Psychologues
Psychomotricienne
Puéricultrice
Infirmières
Educatrice de jeunes enfants
Assistante sociale
Professeure des écoles spécialisée détachée
de l'Education Nationale
Agent des Services Hospitaliers



Livret d'accueil

Responsable d'équipe médicale
Pr. Amaria BAGHDADLI

MEDECINE PSYCHOLOGIQUE
POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
Peyre Plantade

Unité de Diagnostic et de Soins 5-11 ans



Conception et réalisation Service Communication : 04 67 33 93 43 - 11/21 - G. FAUGIER



CHU de Montpellier
Hôpital LA COLOMBIÈRE
Pôle Psychiatrie
Villa Saint Georges
732 rue du pas du loup
34070 MONTPELLIER

www.chu-montpellier.fr

Qui sommes-nous ?

Un hôpital de jour s'adressant à des enfants âgés de **5 à 11 ans** présentant des troubles du neuro-développement ou des troubles anxieux, résidant à Montpellier ou sur les cantons de l'ouest et du nord-ouest de Montpellier.

Nos missions

- Proposer des soins adaptés aux enfants porteurs de troubles du neuro-développement ou de troubles anxieux
- Assurer la psychoéducation des parents
- Accompagner l'enfant dans son environnement (école) et les parents dans le parcours de soins et leur rôle éducatif
- Faire le lien avec les différents professionnels libéraux et structures médico-sociales qui interviennent dans la prise en charge de l'enfant.

Les Modalités d'admission

A l'entrée de l'enfant, vous serez reçus par le soignant référent de votre enfant pour une visite de l'unité et pour effectuer les formalités d'accueil.

La prise en charge ne pourra débuter qu'une fois ces formalités remplies, notamment les autorisations de soins pour mineurs signées par les deux représentants légaux.

Nous vous informons que la présence régulière de votre enfant est indispensable au bon déroulement des soins, y compris lors des temps d'ouverture pendant les vacances scolaires.

Votre présence lors des consultations de suivi (médecin et/ou psychologue) est indispensable pour la bonne prise en charge de votre enfant.

L'offre de soins

Selon le projet thérapeutique de votre enfant, le médecin prescrira des soins qui peuvent être dispensés selon les différentes modalités suivantes :

1) Hôpital de jour

Accueil à la demi-journée avec ou sans repas thérapeutique selon le projet de soins.

Jours : Lundi, mardi, jeudi ou vendredi

Horaires : 9h-12h ou 13h30-16h

Prise en charge en groupe et/ou en individuel

Rendez-vous réguliers avec le médecin et la psychologue référente

2) Groupes thérapeutiques

Accueil à la demi-journée

Jour : Mercredi, hors vacances scolaires

Horaires : 9h30-11h30 ou 13h45-15h45

Prise en charge en groupe uniquement

3) Suivi ambulatoire

Demi-journées d'observation dont l'objectif est d'affiner le diagnostic, de réévaluer le projet de soins, ou d'apaiser une situation de crise.

4) Groupes de psychoéducation destinés aux parents

